

# Communiqué de presse de Coordination Sud

## **Aide au développement : En temps de crises, les ONG demandent plus d'effort**

---

Paris, le mercredi 13 avril 2022

**L'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) a annoncé qu'au cours de l'année 2021, la France a alloué 13 milliards d'euros d'aide publique au développement (APD), soit 0,52% de la richesse nationale. Cela correspond à une hausse de 4,6% qui est à saluer. Cependant, cette évolution est à replacer dans son contexte.**

Premièrement, parce que l'environnement mondial appelle à des engagements additionnels et, deuxièmement, parce que le montant total de l'aide de la France tend à surévaluer l'effort budgétaire réel de l'Etat. Coordination SUD appelle un effort renouvelé de l'Etat français pour préserver au maximum les acquis de la lutte contre l'extrême pauvreté tout en répondant aux crises qui surviennent et à celles futures qui ne manqueront pas de survenir.

### **UNE ÉVOLUTION RÉPONDANT AUX ENGAGEMENTS D'AVANT-CRISES**

La France s'est dotée d'un cadre légal fixant les orientations et la programmation financière de sa politique de développement solidaire. Les chiffres de l'OCDE pour 2021 confirment une dynamique qui doit permettre d'atteindre 0,7% de la richesse nationale allouée à l'APD en 2025, conformément au cadre fixé par la loi mais aussi à l'engagement présidentiel de 2017.

« Coordination SUD salue cette trajectoire qui se confirme, mais nous tenons à rappeler que l'APD française doit cibler en priorité les personnes les plus vulnérables de la planète et cibler les secteurs qui améliorent réellement leurs conditions de vie », déclare Olivier Bruyeron, Président de Coordination SUD.

### **DES BESOINS PRÉSENTS ET À VENIR QUI APPELLENT À DES EFFORTS SUPPLÉMENTAIRES**

A l'heure où la crise Covid 19 est toujours active, où l'extrême pauvreté observe un rebond, où l'urgence climatique est toujours plus pressante, où la guerre en Ukraine engendre des besoins sans précédents et où le risque de flambée des prix alimentaires pèse sur les populations les plus pauvres, Coordination SUD appelle à un sursaut de la solidarité internationale face à ces immenses défis.

« Le contexte mondial a grandement évolué depuis 2017 et exige de la France, en tant que cinquième puissance économique, une exemplarité dans sa contribution face aux défis actuels et à venir. Il est désormais l'heure de nouveaux engagements ambitieux » relève Gautier Centlivre, co-chef de file de la commission APD et financement du développement de Coordination SUD et coordinateur du plaidoyer d'Action Santé Mondiale.

## UN EFFORT RÉEL AUPRÈS DES PERSONNES QUI EN ONT BESOIN

Enfin, une APD en quantité suffisante doit aller de pair avec des règles de mise en œuvre propices à sa qualité et donc à son efficacité.

« L'aide publique au développement est plus une question de justice entre les nations et les populations que de charité. Elle joue un rôle vital pour les populations plus vulnérables qui sont impactées de plein fouet par la montée des inégalités » explique Louis-Nicolas Jandeaux, co-chef de file de la commission APD et financement du développement de Coordination SUD et Expert Plaidoyer APD chez Oxfam France.

« Pourtant, comme chaque année, le montant de l'APD est gonflé » déplore Maé Kurkjian, Coordinatrice du Plaidoyer chez ONE.

En effet, sont comptabilisés dans l'APD des pays donateurs les frais d'accueil, d'une part, des étudiantes et étudiants étrangers venus des pays éligibles à l'APD et, d'autre part, ceux liés à l'accueil des personnes réfugiées, ces derniers risquant de fortement s'accroître du fait de la guerre en Ukraine . Il en va de même pour les dons en excès de vaccins qui, finalement, n'ont pas été utilisés, et ce pour un total déclaré de 2,5 Md\$ . Aujourd'hui, de ce fait, plus de 16% de l'APD française totale ne s'orientent pas vers les populations les plus vulnérables et ne contribuent pas à réduire la pauvreté et les inégalités.

« Il est donc nécessaire de faire évoluer les modalités de mises en œuvre de l'aide pour qu'elle cible davantage les plus vulnérables mais aussi de redéfinir son cadre de redevabilité afin que certaines dépenses qui ne relèvent pas de l'APD n'y figurent plus », continue Maé Kurkjian.

➡ Retrouver le Communiqué de presse de Coordination Sud [ici](#)